



**C O D D E**

# Newsletter CODDE Bureau Veritas - Février 2010

## SOMMAIRE

Grenelle de l'environnement  
et Plan 75 – De nouvelles  
perspectives pour les  
emballages

Page 2

Le secteur agro-alimentaire  
et l'environnement

Page 3

**Bureau Veritas**  
**CODDE**



**C O D D E**

**Bureau Veritas CODDE**  
170 Rue de Chatagnon  
ZI CENTR'ALP  
38430 MOIRANS  
FRANCE

Phone: +33 4 76 07 36 46

Fax : +33 4 76 37 44 30

[codde@fr.bureauveritas.com](mailto:codde@fr.bureauveritas.com)

[www.codde.fr](http://www.codde.fr)



© Davio

## Prochaines formations

### **Formations Ecoconception**

#### **Organiser et Piloter une Démarche d'Ecoconception**

16 & 17 mars 2010, 2 & 3 juin 2010

#### **Ecoconception, orientée Recyclabilité**

11 mars 2010

### **Formations EIME (logiciel d'Ecoconception et ACV)**

#### **EIME Designer**

4 & 5 mars, 23 & 24 mars 2010, 15 & 16 juin 2009

#### **EIME Designer Perfectionnement**

1<sup>er</sup> avril 2010

#### **EIME Expert**

8 au 10 juin 2010

Toutes nos formations peuvent être dispensées au sein de votre entreprise à la date de votre choix. N'hésitez pas à nous contacter !

## Evénements

### **Retrouvez notre équipe sur les conférences et salons :**

#### **Les SEC se mettent au vert ! 4 mars 2010, Toulouse, Université Paul Sabatier**

Le CISEC, en collaboration avec le laboratoire Laplace, organise une journée d'études gratuite et ouverte à tous à propos du respect de l'Environnement par les Systèmes Embarqués.

Inscription avant le 1<sup>er</sup> mars auprès de Joëlle Stella [aaaftlse@aol.com](mailto:aaaftlse@aol.com)

En savoir plus [Programme détaillé](#)



C O D D E

## Grenelle de l'environnement et Plan 75 De nouvelles perspectives pour les emballages

La loi du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement inclut dans son champ des objectifs ambitieux pour la filière des déchets d'emballages ménagers :

- 75 % des emballages devront être recyclés en 2012 contre 63% en 2008.
- 80 % des coûts nets de référence d'un service de collecte et de tri optimisés pris en charge par le point vert en 2012.
- Développement de la collecte dans les DOM COM.
- Intégration des produits consommés hors domicile.



C'est dans ce cadre qu'Eco-Emballages et Adelphe modifient leur cahier des charges et souhaite lancer sans attendre leur « Plan 75 ». Ce plan a la particularité de mobiliser tous les acteurs de la chaîne de tri.

En effet, pour atteindre les objectifs du Grenelle, chaque acteur de la filière devra participer.

Les entreprises devront augmenter la place donnée à l'écoconception des emballages : utilisation de matières recyclées et recyclables, limitation de la masse d'emballage, utilisation de nouveaux matériaux biodégradables par exemple.

Eco-emballage souhaite donc continuer et renforcer son action de promotion de l'écoconception.

Les collectivités devront optimiser la collecte, en optimisant la répartition des conteneurs par exemple mais aussi en améliorant le système dans les centres-villes notamment.

Le citoyen devra trier plus et mieux. Une communication appropriée devra être réalisée à son endroit. Le tri ne devra pas se limiter à sa sphère privée.

Les filières de recyclage devront recycler une part de plus en plus importante des emballages collectés en optimisant les chaînes de traitement et en implémentant des technologies innovantes.

Pour conclure, nous retiendrons que, pour atteindre ces nouveaux seuils, la participation de chaque acteur sera primordiale et l'intégration du critère environnement lors de la conception d'un emballage deviendra incontournable.

**En savoir plus**

[www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)

### A propos d'Eco-Emballages

Créé en 1992 grâce à la volonté conjointe des entreprises de la grande consommation et des pouvoirs publics, dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur, Eco-Emballages fédère et accompagne les acteurs de la chaîne solidaire du tri et du recyclage des emballages. Aujourd'hui, grâce à l'engagement collectif des entreprises, des collectivités, des citoyens et des professionnels du recyclage, environ 63% des emballages ménagers sont recyclés en France. Eco-Emballages a pour principales missions de travailler avec les entreprises sur l'éco-conception et la réduction des emballages, de soutenir financièrement la collecte sélective et de contribuer à son efficacité, d'informer le grand public et de favoriser le recyclage des emballages.

Eco-Emballages est un éco-organisme agréé par l'Etat auquel 47 000 entreprises apportent leur contribution financière. 93% de ces fonds sont reversés aux collectivités locales afin de contribuer au financement de la collecte sélective. Le Point Vert, symbole de cet engagement, est présent sur 190 milliards de produits

Acteurs	Actions	Actions Eco-emballage
Entreprise	Financement du système Réduction de l'impact des emballages par l'application de l'écoconception et la réduction des emballages Information – support des campagnes de sensibilisation	Augmentation des cotisations Favorisation des démarches d'écoconception
Collectivité	Mise en œuvre de la collecte Information – support des campagnes de sensibilisation	Répartition des fonds (93% des fonds collectés par le point vert sont reversés aux collectivités) Campagne de sensibilisation
Citoyen	Tri Consommation responsable Application des principes de tri hors du champ domestique	Campagne de sensibilisation
Filière de recyclage	Recyclage des emballages collectés	Répartition des fonds Favorisation de la R&D

## Le secteur agroalimentaire et l'environnement

Une étude réalisée dans le cadre de l'EIPRO<sup>1</sup>, projet européen, a montré que la nourriture et les boissons représentent 20 à 30% des impacts environnementaux de la consommation dans l'Union Européenne. La viande et les produits laitiers présenteraient les impacts les plus significatifs sur l'environnement. Les résultats d'autres études axées sur le critère du changement climatique et allant dans le même sens ont été largement médiatisés. Cette diffusion d'information a conduit le consommateur à remettre en question ses choix et à se questionner sur la possibilité d'allier diététique et environnement.

Or, suite au PNNS<sup>2</sup>, l'affichage nutritionnel des produits alimentaires s'est développé et multiplié.

Par ailleurs, chaque problématique concernant le secteur alimentaire est associée à un label. Cette multiplicité des labels induit une perplexité de la part du consommateur dans le choix de ses produits alimentaires. Faut-il consommer bio, local ? Quel type d'emballage est préférable ? Quels produits allient santé et qualité environnementale ?



### Les enjeux de l'affichage environnemental

La mise en place d'un format d'étiquetage environnemental par la plateforme ADEME AFNOR devrait apporter une réponse aux consommateurs. Ces derniers pourront trouver sur leurs produits alimentaires des informations nutritionnelles et environnementales. L'affichage environnemental présente donc un enjeu important car il doit retranscrire la qualité environnementale du produit selon plusieurs critères environnementaux, mais aussi rester simple, léger et compréhensible par tous.

Pour cela, une réflexion concernant le choix des critères environnementaux à afficher doit avoir lieu. Il est important de tenir compte des aspects environnementaux significatifs du secteur agroalimentaire, comme, par exemple, l'eutrophisation des milieux aquatiques liée à l'utilisation de pesticides et de nitrates.

Une présence trop importante de nitrates dans les eaux sous-terraines et de surface, et un retard dans la mise en place de seuils de traitement des effluents urbains demandés par l'UE, a dernièrement conduit la Cour des Comptes à pointer du doigt la France pour son non-respect des directives.

Par ailleurs, les grandes cultures nécessitent une forte consommation d'eau pendant les périodes les plus sèches. Si les ressources en eau françaises sont globalement suffisantes, certaines régions sont susceptibles de connaître des sécheresses estivales. Le constat européen est plus inquiétant pour les pays du sud qui subissent des pénuries en eau de plus en plus sévères.

De plus, le changement climatique devrait conduire à un aggravement de cette situation. Il faut aussi savoir qu'à l'échelle mondiale, plus de 8% de la consommation humaine d'eau est due à l'élevage, et que la présence d'antibiotiques, hormones et produits chimiques des tanneries dans les déchets animaux, en font le secteur ayant le plus d'impacts sur l'eau.

### Perspectives de l'ACV et de l'écoconception dans le secteur agroalimentaire

La réalisation d'ACV dans le secteur agroalimentaire permettra d'évaluer dans quelle mesure des alternatives telles que l'agriculture et l'élevage durable ou biologique présentent un intérêt pour l'environnement. Etant donné que le travail réalisé par la plateforme ADEME AFNOR porte, entre autres, sur les produits alimentaires et leurs emballages, il sera aussi intéressant d'analyser les éco-emballages, et d'étudier l'impact de matériaux tel que les bioplastiques. De manière plus générale, l'écoconception pourrait conduire le secteur agroalimentaire à diminuer ses impacts sur l'écosystème.

Dans le souci de s'inscrire dans cette démarche, CODDE Bureau Veritas dispose d'un pôle « alimentation », au travers duquel il se propose de réaliser des Analyses de cycles de vie et des accompagnements au déploiement de démarches d'écoconception de produits alimentaires et de leur emballage.

<sup>1</sup> EIPRO : Environmental Impact of Products, Analysis of the life cycle environmental impacts related to the final consumption of the EU-25

<sup>2</sup> Plan National Nutrition Santé